

RAPPORT D' ACTIVITE **2007**

Communauté de Communes du Plateau Maîchois

24 rue Montalembert 25120 MAICHE
tel : 03 81 64 17 06 --- fax : 03 81 64 16 18
contact@ccpm-maiche.com --- www.cc-plateau-maichois.fr

Constituée le 1^{er} janvier 2000 par arrêté préfectoral, la Communauté de Communes du Plateau Maîchois regroupait les communes de Les Bréseux, Cernay-l'Église, Charquemont, Damprichard, Les Ecorces, Frambouhans et Maîche pour une population de 10 055 habitants. Quatre communes ont ensuite intégré cette collectivité depuis le 1^{er} janvier 2002, soit Charmauvillers, Fournet-Blancheroche, Mont de Vougney et Trévillers, la population totale passant alors à 11 129 habitants.

Organe délibérant de cette structure inter communautaire, le conseil communautaire comprend 35 conseillers issus des communes adhérentes, et désignés par les conseils municipaux de celles-ci en fonction de la population relative au dernier recensement. Les communes désignent également un délégué suppléant à chaque titulaire. Le renouvellement de ces délégués intervient à la suite de chaque élection municipale ou lors de l'adhésion ou du retrait de certaines communes.

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
LES BRESEUX	LAB Yves	MONNET Jean-paul
	BOITEUX Norbert	SCANDELLA Louis
CERNAY-L'EGLISE	TISSOT Michel	CHARDON Pascal
	MOUGIN Claude	CAGNON Hervé
CHARMAUVILLERS	NAPPEY Colette	SCHELL Etienne
	BOUCHET René	HOUSER Daniel
CHARQUEMONT	BOUQUIN Christine	VIPREY Françoise
	BONNOTTE Odette	COURTET Brigitte
	CHENET Michèle	DARTEVELLE André
	COURTET Maxime	NAPPEZ Marie-Pierre
	CURTIT Christian	FROIDEVAUX Hervé
DAMPRICHARD	LOUVET Bertrand	MARTIN Roland
	SIGVART Guy	PARRENIN Jean-Claude
	JACOULOT Jean- pierre	PARATTE Pascale
	VUILLEMIN Jean-Claude	MOUREAUX Bernard
	FEUVRIER Bernard	BARBE Jacques
LES ECORCES	TERVEL Pierre-Yves	DUBOC Chantal
	RONDOT Lucien	MOUGIN Frédérique
	LIGIER Christiane	HOUSER Ferjeux
FOURNET-BLANCH	WYCART Pierre-Jean	SANDOZ Robert
	PETIT Jean-Charles	ROMER Françoise
FRAMBOUHANS	VILLEMAIN Hubert	CASSARD Hubert
	MOREL Michel	VIENOT Michel
MAICHE	PARRENIN Joseph	CATTET Henri
	DECHAUX Maurice	SCHRECK Mireille
	BAILLEUX Renée	DUBAIL GAËLLE
	PERROT Joseph	MELOY Jacqueline
	PODGORSCAK Michel	CHALON Madeleine
	CHABOD Eric	MOUGIN Agnès
	NAVARRO Paul	FRESARD Martine
MONT DE VOUGNEY	MOUGIN Yves	ADDUCI Denise
	TERRIER Francine	SILVANT Cécile
	JACQUET Pierre	GODIN Pascal
TREVILLERS	MOUREAUX Gérard	JACQUOT Fabien
	MAUVAIS Gérard	LAMBERT Daniel

Ils élisent le Président ainsi que les vice-Présidents et les membres du Bureau, après en avoir fixé le nombre et décidé que chaque commune serait représentée. Pour la communauté de communes du Plateau Maîchois, le bureau est donc ainsi constitué :

Président

Lucien RONDOT

5 Vice-Présidents

1^{er} Joseph PARRENIN
2^{ème} Christine BOUQUIN
3^{ème} Guy SIGVART
4^{ème} Yves LAB
5^{ème} Pierre-Jean WYCART

Membres

Pierre JACQUET
Gérard MOUREAUX
Colette NAPPEY
Michel TISSOT
Hubert VILLEMAIN

Les services de la communauté de communes

- Les services administratifs

Ils sont composés d'un poste à temps partiel de secrétaire (80 %) occupé par Mme Sophie Vuillet, d'un poste de comptable à temps plein dont Mlle Florence Tournoux est titulaire et d'un poste d'ambassadeur du tri sélectif à temps partiel à 66 % qui a été ramené à 60 % au 17 septembre.

Le poste de technicien est occupé par Mme Céline Renaud, qui est responsable de toute la gestion administrative et technique de la communauté. A sa demande, ce poste a été ramené à 80 %.

- Les services techniques :

8 personnes à temps complet sont employées dans ces services :

- Daniel NICOD gère l'équipe. En plus de cette responsabilité, il assure en partie l'entretien et les réparations courantes des véhicules, l'entretien et le damage des pistes de ski de fond en période hivernale, et suit les travaux d'entretien de la voirie confiés à un prestataire de services.
- Les 7 autres agents ont une activité comprenant à la fois la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif, le transport de la partie tri à Faimbe ainsi que le gardiennage de la déchèterie. Un nouvel agent a été embauché début juillet pour pallier au remplacement des autres agents lors de leurs vacances et de leurs congés maladies.

- Le service équipement sportif

Le poste d'Animateur Départemental est occupé par M. Stéphane Brisebard. Il s'occupe des aménagements en matière de tourisme sportif (Belvédères, itinéraires de randonnées). De plus, en raison de la reprise de la gestion de l'activité ski de descente à la Combe Saint Pierre, il coordonne et dirige l'ensemble des activités hivernales (patinoire, ski de fond et ski de descente). La Combe Saint Pierre étant gérée depuis le 1^{er} Aout par une société privée, ce poste a été supprimé mi-novembre 2007. Pour le fonctionnement du site jusqu'à cette date du personnel saisonnier supplémentaire a été employé.

Afin d'assurer le gardiennage du gymnase du collège Mont Miroir en période extra scolaire, la communauté de communes emploie M. Guillaume Dubail à temps plein sous le régime de contrat d'accompagnement dans l'emploi jusqu'en novembre 2007, son poste a été ensuite prolongé d'un an. En dehors du temps de gardiennage, cet agent effectue également des permanences à la déchèterie et la collecte des déchets, ainsi que l'entretien des itinéraires de randonnées.

L'ensemble du personnel de ce service est mis à disposition de notre collectivité par Profession Sport 25.

- L'Agent de développement et du Patrimoine

M. José Sorribès a occupé le poste d'agent de développement et du patrimoine à 50 %. Sa mission est de concevoir et élaborer des actions de promotion et de développement touristique, culturel, festif et plus généralement économique afin de promouvoir le territoire de la communauté de communes en France et à l'étranger. Cet agent peut être mis à disposition des communes pour aider à l'organisation de manifestations touristiques et culturelles.

Les activités de la communauté de communes

Elles se décomposent en deux parties :

1) Le FONCTIONNEMENT avec pour activités principales :

- ❑ L'administration générale représente une part importante du budget 229 509 €. L'augmentation observée est due à l'accroissement des effectifs du personnel, aux frais de nettoyage et d'entretien de la maison des services qui accueille les permanences d'organismes et aux aides versées aux associations également plus élevées. De plus, les intérêts d'emprunt ont fortement évolué, d'une part du fait de l'emprunt contracté fin 2005 et d'autre part à cause de l'utilisation de la ligne de trésorerie pour préfinancer les investissements en attendant le versement des subventions.

- ❑ La gestion des ordures ménagères dont le coût a augmenté de 2,2 % en 2007 en passant de 1 153 041 € à 1 178 772 €. Cette évolution s'explique par l'augmentation du coût des carburants, par d'importantes réparations effectuées sur les engins de collecte ainsi que par une augmentation des effectifs. Le tonnage des déchets collectés commence à se stabiliser.

Quantité de déchets collectés par an	2005	2006	2007
En Tonne	6 574	6 970	6 706
En Kg par habitant (base 10 853 RGP 99)	606	642	617

La recette globale s'est également légèrement accrue en passant de 1 201 615 € à 1 203 319 €, grâce à une augmentation de la taxe sur les ordures ménagères dont le produit a été de 914 239 €.

- ❑ Le transport et les entrées à la piscine de Maîche de l'ensemble des élèves des classes maternelles grande section et du primaire issus des communes adhérentes à la communauté ainsi que les entrées des élèves des collèges de Maîche. Le coût de cette activité est de 286 538 €, qui comprend une subvention du conseil général.
- ❑ Les activités de loisirs de la Combe Saint Pierre (acrobranche, devalkart, orientation, via ferrata, patinoire, ski de fond et ski alpin) ont été gérées en régie directe jusqu'au 1^{er} Août et par la suite la gestion du site a été confiée à la société Trinairgy sous forme d'un marché public. L'ensemble des activités étant assujetties à TVA, un budget annexe regroupe les opérations budgétaires liées à ces activités. La collectivité a subventionné ce budget par un versement de 342 391 € qui a servi pour une moitié à équilibrer le fonctionnement et pour l'autre à financer les investissements.
- ❑ L'entretien des sentiers pédestres et la mise à disposition du gymnase aux associations se sont élevés à 12 176 €.
- ❑ L'entretien de la voirie communale pour 86 262 €.
- ❑ Un service de transports à la demande permet aux personnes de plus de 60 ans, habitant une commune de la CCPM d'effectuer un trajet sur ce même territoire. L'utilisateur est pris en charge à son domicile et paye un forfait de 3 € pour un aller et 6 € pour un aller/retour. Ce service a coûté 812 € subventionné par le conseil général à hauteur de 50 %.
- ❑ Notre collectivité est adhérente à différents organismes auxquels elle apporte une contribution :
 - Syndicat Mixte intercommunal d'action sociale 139 997 €
 - Syndicat d'initiative pas de contribution versée en 2007
 - Pays Horloger 33 068 €
- ❑ La CCPM adhère au plan départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées et aide au financement du fonds de solidarité pour le logement (FSL) et au fonds d'aide aux accédants à la propriété en difficultés (FAAD) pour un montant total de 9 800 €.

L'ensemble de ces dépenses hors ordures ménagères sont essentiellement financées par les recettes provenant de la dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) et des quatre taxes dont les taux ont évolué ainsi :

- taxe habitation 1,82 %
- taxe sur foncier bâti 2,55 %
- taxe sur foncier non bâti 6,66 %
- taxe professionnelle 2,16 %

2) L'INVESTISSEMENT :

De nombreux projets ont été réalisés cette année :

BUDGET PRINCIPAL

Aire d'accueil des Gens du Voyage

Montant total	Subventions obtenues / attendues	Fond de Compensation de la TVA	Reste à charge de la CCPM	Montant réalisé en 2007
650 000	522 343	100 633	27 024	594 570

La CCPM accueille régulièrement des gens du voyage qui s'installent sur le site des Tuileries de façon très précaire. La mise en place d'une aire d'accueil des gens du voyage permet de répondre aux attentes des gens du voyage itinérant, aspirant à séjourner dans des lieux d'accueil ayant des conditions décentes. Ceci permettra également d'éviter les stationnements illicites occasionnant des difficultés de coexistence.

L'essentiel des travaux a été réalisé en 2007 et a permis de créer une aire de 10 emplacements d'un minimum de 150 m² avec des sanitaires individuels ouverte début septembre. Seul le solde de certains marchés restera à payer en 2008.

Pour cette opération, la communauté a bénéficié de plusieurs soutiens financiers importants :

- 40 % provenant du Fonds européen de développement régional (FEDER)
- 191 256 € de subvention d'Etat
- 20 % provenant du Fonds d'Intervention et de Développement Local attribué par la Conseil Général
- 5 000 € de subvention Caisse d'Allocations Familiales

Couverture Internet en Moyen Débit des communes de Fournet Blancheroche et de Mont de Vougey

Montant total	Subventions obtenues/ attendues	Fond de Compensation de la TVA	Reste à charge de la CCPM	Montant réalisé en 2007
32 232	21 560	4 990	5 682	100

Une partie du territoire de la communauté ne disposait pas de solution d'accès à moyen débit (équivalent au minimum à l'ADSL 512 kb/s) ainsi qu'un service double play (Internet et téléphonie) permettant de satisfaire les besoins, aussi bien des entreprises que des particuliers et d'offrir l'accès à internet à des prix attractifs. L'infrastructure n'étant pas encore entièrement opérationnelle fin 2007, le règlement s'effectuera en 2008.

Cette opération sera financée à 50 % par des subventions du Conseil Général et à 30 % par la Dotation de Développement Rural.

❑ Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Montant total Animation sur 5 ans	Subventions obtenues/attendues	Reste à charge de la CCPM	Montant réalisé en 2007
163 068	76 353	86 715	14 676

L'OPAH a débuté mi-avril pour une durée de 5 ans. L'animation est effectuée par HDL et la communauté bénéficie de 35 % de subvention de la part de la Région pour les 3 premières années, 15 % de subvention de la part du Conseil Général sur ses fonds propres et de 20 % sur les fonds ANAH sur l'ensemble de l'action.

Le programme décidé par les élus s'articule autour de ces axes:

- Adaptation des logements pour personnes âgées et personnes handicapées
- Amélioration les logements des propriétaires occupants et des logements locatifs
- Résorption de l'insalubrité
- Développement de l'offre de logements locatifs conventionnés dans le parc privé et communal
- Développement des énergies renouvelables
- Valorisation du patrimoine des communes
- Opérations façades sur les communes intéressées

Dans ce cadre, la communauté de communes attribue des subventions :

- aux propriétaires lors de la création de logements conventionnés à hauteur de 10 % de l'assiette de l'ANAH et,
- aux personnes confrontées à un handicap afin de leur permettre d'aménager leur logement avec une subvention de 10% du restant à charge des travaux pour l'adaptation des logements au handicap.

En 2007, le montant de ces subventions s'élève à 6 159 €

Programme de protection de la vallée du Dessoubre

Afin de protéger la vallée du Dessoubre considérée comme un espace remarquable tout en développant des activités économiques respectueuses de l'environnement, la communauté participe au programme global d'aménagement et gestion du Dessoubre. Des démarches concrètes vont être mises en oeuvre entre les communautés de communes de Saint-Hippolyte, Plateau du Russey, Plateau Maîchois, Entre Dessoubre et Barbèche, Pays de Pierrefontaine-Vercel, le GIDE et le Syndicat mixte du Pays Horloger. Un groupement de commandes pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des travaux de restauration du Dessoubre et de nos affluents a été mis en place. D'autre part, une étude paysagère sur l'ensemble de la vallée est lancée. Ce dossier progresse mais aucune dépense n'est encore intervenue.

Autres investissements :

- Achat d'un Tractopelle pour la déchèterie pour 41 860 €
- Achat complémentaire de bacs de tri sélectif pour 4 795 € .
- Sécurisation du pont à bascule de la déchèterie pour 725 €
- Achat d'une pompe à gasoil 394 €
- Drainage d'une source sur le stade des Tuileries 7 234,90 €
- Prolongement des tuyaux du captage de la source située en amont de la déchèterie 3 631 €
- Achat de matériels informatiques pour 1 734 €

BUDGET ANNEXE BURDET

Viabilisation d'une parcelle à Damprichard

Montant total HT	Subventions obtenues/attendues	Vente du terrain HT	Reste à charge HT de la CCPM	Montant TTC réalisé en 2007
153 242	100 034	25 428	27 780	44 584

Les travaux de viabilisation d'un terrain pour une extension de l'entreprise Burdet à Damprichard se sont achevés. Les subventions proviennent du fond de Dotation de Développement Rural et Fonds Départemental d'Aménagement à Vocation Économique).

BUDGET ANNEXE COMBE SAINT PIERRE

1ère Tranche de l'aménagement de la Combe Saint Pierre

Montant total HT	Subventions obtenues / attendues	Reste à charge HT de la CCPM	Montant réalisé HT en 2007
640 000	456 000	184 000	582 958

Cette première tranche d'aménagement a débuté pour faire de la Combe Saint Pierre une base de loisirs et d'activités de pleine nature.

Après la création en 2006 d'un parcours d'accrobranche et l'acquisition des dévalkarts, des rollherbes, la majorité des équipements prévus ont été réalisés en 2007 et sont opérationnels : parcours d'orientation permanent, parcours de VTT, via ferrata, aménagement des bâtiments de la patinoire (création d'un auvent et d'une fosse à glace).

Garage pour les daveurs à Damprichard

Un garage pour les daveurs a été créé sur le site de la Montée. Ce garage permettra de mettre à l'abri deux daveurs sur le lieu stratégique pour le ski de fond. En effet la Montée de Damprichard est souvent le seul secteur du plateau où il est possible de tracer des pistes de ski de fond. Cette construction s'est effectuée avec l'aide du Ski Club de Damprichard qui a réalisé une grande partie des travaux. Le montant de la dépense en 2007 s'élève à 28 066,39 € HT. Seuls restent à faire quelques travaux de finition, l'aménagement de l'accès en 2008.

Autres investissements :

- Différents travaux d'entretien ont été réalisés sur les téléskis de la Combe Saint Pierre pour un montant total de 5 698 € HT.
- Achat du fond de commerce de location de matériel de ski 15 000 € HT
- Achat d'un lot de skis alpins pour la location 3 345 € HT
- Pompe à gasoil 320 € HT
- Téléphone 58 € HT

BUDGET ANNEXE SPORT ET LOISIRS

Acquisition de patins pour un montant de 1 502 € TTC

Compte Administratif 2007 : voir en annexe

Les projets futurs

- ❑ La seconde tranche d'aménagement du site touristique de la Combe Saint Pierre est en cours d'étude. En 2008, la construction d'un bâtiment pour le rangement, les garages du matériel et un poste de secours devrait débuter. La création du bâtiment intégrant le restaurant, la salle hors sac, les sanitaires ainsi qu'un local pour la location de matériels est reportée.

- ❑ Après l'obtention de l'avis favorable de la commission des sites et l'approbation du PLU de la commune de Maîche, le projet de zone d'activité de Maîche pourra reprendre. Une nouvelle étude de faisabilité sera engagée pour le nouveau site en amont du hameau des Bichets.

- ❑ La communauté de communes a réalisé en 2007, le drainage d'une source en bordure du stade hippique des Tuileries sur un axe est-ouest juste derrière les sanitaires. Il est prévu en 2008 un drainage sur un axe nord sud juste au dessous des gradins, ce qui devrait permettre de résoudre les problèmes d'humidité du stade.

- ❑ En raison des délais importants pour obtenir une benne à ordures ménagères, une consultation devrait être lancée dès 2008 pour changer le plus ancien des deux véhicules.